

Paris, vendredi 24 mai 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/03812

Pris en application:

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques) Arrêté préfectoral n°115/24/SPE/BSPA/Seine 18 24

Manifestation nautique et activités nautiques (Régate à la voile)

SEINE - BIEF D'ABLON - Commune de DRAVEIL

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 09/06/2024 de 10:30 à 17:00
 - o Seine à l'amont de Paris (sur le Bief d'Ablon-Vigneux) entre les pk 143.500 (en aval du port aux Malades) et pk 146 (en aval du pontroute de Juvisy) Rive droite
- le 23/06/2024 de 10:30 à 17:00
 - o Seine à l'amont de Paris (sur le Bief d'Ablon-Vigneux) entre les pk 143,500 (en aval du port aux Malades) et pk 146 (en aval du pontroute de Juvisy)

Commentaire:

En application de l'arrêté préfectoral n°115/24/SPE/BSPA/Seine 18 24, Madame la Préféte de l'Essonnes prescrit les présentes mesures temporaires afin de garantir la sécurité des tiers et des participants à la régate regroupant environ 15 bateaux, organisée par le Yacht-Club de Draveil.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél: 01 44 41 16 80 - Fax: 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage:

24/06/2024

Chef de pôle

Signé

Sandrine MICHOT

UTI Seine-Amont 2, quai de la Tournelle 75005 PARIS

Tél: 01 44 41 16 80 - Fax: 01 46 33 36 32